

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°72-2024	MOYENS GENERAUX MARCHE DE FOURNITURES <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Marché n° 2023-32 de fournitures visant à la sonorisation du centre-ville passé avec la société Make It Event (44) – Décision d'affermir la tranche optionnelle</i>
-------------------------------	---

Le Maire,

VU le Code de la Commande Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020 portant délégation de Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'inscription faite au budget de la Ville ;

Vu la consultation lancée le 3 octobre 2023 ;

VU le rapport d'analyse des offres établi par les services ;

VU la décision n°58-2024 en date du 23 avril 2024 approuvant la passation du marché n°2023-32 avec la société MAKE IT EVENT (44) ;

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'affermir la tranche optionnelle présente au sein du marché ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Prend la décision suivante :

Article 1. **ARRÊTE** l'affermissement de la tranche optionnelle « Sonorisation des autres rues du centre-ville » du marché n° 2023-32 destiné à la fourniture de matériel de sonorisation du centre-ville, aux conditions suivantes :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (en euros HT)
MAKE IT EVENT 16BIS RUE DES CAILLERES 44330 LE PALLET	17 425.00 € HT <i>(Montant correspondant uniquement à la tranche optionnelle non affermie)</i>

Article 2. **CHARGE** le service « Finances-Marchés », les « Services Techniques », Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Comptable Public assignataire de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 3 juin 2024

Par délégation du Conseil municipal,

Xavier Bonnet
Maire

Décision transmise en Préfecture le **13 JUIN 2024**

Et affichée le **13 JUIN 2024**


